



▲
Félix DE BELLOY
Président de l'Îlot
▼

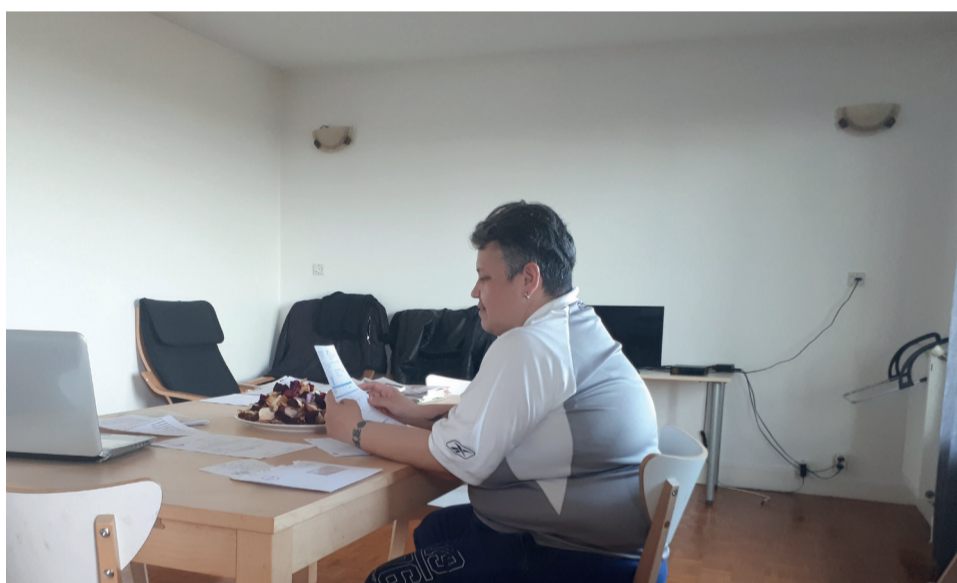
La situation que nous traversons est, à de multiples égards, inquiétante. À l'instabilité internationale, qui participe d'une inflation qui grève nos budgets, s'ajoute la crise économique qui renforce la précarité de milliers de personnes. Dans ce contexte, notre mission de lutte contre la récidive des personnes sortant de prison trouve plus que jamais tout son sens. Il est en effet primordial d'encourager l'insertion, de s'engager pour permettre à des personnes en marge de réintégrer notre société pour la rendre plus sûre et moins violente. L'ambition de l'Îlot, vous le savez pour être à nos côtés depuis de nombreuses années, est de vouloir devenir un acteur d'envergure nationale de la réinsertion des personnes ayant connu la prison. Dans cette optique, votre soutien est déterminant pour renforcer nos quatre piliers - logement, travail, santé, sociabilité - qui fondent l'identité de l'Îlot. Merci d'avance de continuer à nous soutenir, nous ne pourrions y arriver sans vous !

> SOMMAIRE

Un toit pour se reconstruire	P.2
Préparer la réinsertion dans et hors les murs	P.3
Fêter Halloween pour se sentir mieux	P.3
Témoignages	P.4

SE LOGER, LA PREMIÈRE ÉTAPE VERS LA RÉINSERTION

En 2021, l'Îlot a hébergé 592 personnes en situation d'urgence et 360 dans le cadre d'un projet de réinsertion. Plus qu'une simple mise à l'abri de personnes en grande difficulté, l'hébergement est la première étape de leur réinsertion.



Des femmes et des hommes en errance, fragilisés, stigmatisés... les personnes qui frappent à la porte de la Passerelle, notre Centre d'hébergement d'urgence à Amiens, sont épuisées par des va-et-vient entre rue et structures d'accueil, chômage et emploi, prison et liberté, maladie et santé, addiction et sobriété. Depuis toujours, ouvrir sa porte, accueillir, donner le gîte, a été la première forme d'aide apportée à autrui. L'hébergement

L'hébergement est garant du droit élémentaire à la sécurité.

est, à ce titre, garant du droit élémentaire à la sécurité, surtout quand l'hiver approche. Mais il est aussi indispensable pour éviter à ces personnes de retomber directement dans la

violence ou la délinquance. En effet, notre vocation est de les accompagner vers un rétablissement personnel, familial et professionnel, afin de consolider leur réinsertion et de les éloigner du risque de récidive. C'est pourquoi, nous avons multiplié les dispositifs d'hébergement et de logement, afin de les adapter à leurs besoins, notamment à leur niveau d'autonomie. Aujourd'hui, nos offres de

logement sont au cœur de notre accompagnement global, pour donner toutes les chances à chacun de retrouver des relations sociales, un travail, une santé financière et physique.

UN TOIT POUR SE RECONSTRUIRE

Mission historique de notre association, l'hébergement à l'Îlot s'est diversifié pour répondre aux besoins spécifiques des personnes et les accompagner vers l'autonomie et une réinsertion durable.

Depuis plus de 50 ans, l'Îlot propose des solutions d'hébergement temporaire ou de logement plus pérenne à des femmes et des hommes en grande difficulté et notamment à celles et ceux qui sortent de prison ou sont encore sous main de justice. **Une offre d'hébergement qui s'accompagne systématiquement d'un appui socio-éducatif et administratif**, hormis pour les personnes hébergées en journée ou pour une nuit dans notre Centre d'hébergement d'urgence (CHU).



Accueillir en urgence

« Merci encore de m'avoir repris à la Passerelle à ma sortie de prison. J'angoisse un peu de me retrouver seul en logement mais il faut que j'avance seul maintenant. » Ces quelques mots de Christophe B., révèlent l'importance d'un lieu comme la Passerelle, notamment pour les personnes qui sortent de prison et ne savent pas où dormir. À Amiens, notre CHU La Passerelle propose un accueil de jour aux femmes et aux hommes qui souhaitent prendre un repas chaud, une douche, ou échanger avec un travailleur social. Les orientations sont effectuées par le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) pour tout ce qui concerne l'urgence et la mise à l'abri, et par le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) pour les personnes quittant la maison d'arrêt d'Amiens.

Une halte de nuit complète ce dispositif d'urgence, notamment en hiver, et offre aux personnes à la rue un endroit chaud et sûr.

Accompagner la réinsertion

Notre association gère également quatre Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) : les établissements de Thuillier et Les Augustins à Amiens (80), Chemin Vert à Paris (75) et depuis peu Val-de-

Marne à Fontenay-sous-Bois (94), accueillent des personnes en situation précaire aux profils différents, en donnant la priorité à celles et ceux qui ont connu la prison ou sont encore sous main de justice. **Ces dispositifs d'hébergement collectif**, composés de parties privatives et communes, **nécessitent des investissements importants**. Ainsi, en novembre 2022, nous avons inauguré à Fontenay-sous-Bois, le regroupement de nos deux sites du CHRS Val-de-Marne dans un bâtiment entièrement rénové. En 2024, nos résidents parisiens bénéficieront, eux, de la rénovation complète de notre CHRS Chemin Vert. **Ces rénovations participent de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement de nos résidents** et permettent de mieux prendre en compte leurs besoins spécifiques, sanitaires, professionnels ou sociaux. Ainsi, comme l'explique un de nos résidents :

« J'ai un studio conçu pour que je puisse recevoir mes deux enfants et un toit pour rechercher un emploi ainsi qu'un appartement où je pourrai retrouver une vie normale. »

Mickaël, résident d'un de nos CHRS à Paris

Favoriser le retour à l'autonomie

Enfin, pour les personnes plus proches de l'autonomie, l'**intermédiation locative (IML) à Amiens**, avec 14 places, permet à des personnes d'être logées dans des T1 ou T2, en ayant le statut de sous locataires, et de bénéficier d'un accompagnement social vers une solution pérenne de logement. « Nous les mettons donc en situation de répondre aux obligations liées au maintien dans un logement : payer un loyer en temps et en heure, veiller à la propreté du logement, savoir utiliser une cuisine, respecter le voisinage, etc. » explique Carine, éducatrice spécialisée à l'Îlot Amiens.

En faisant un don à l'Îlot, vous nous aidez à renforcer notre mission d'hébergement mais aussi à développer nos dispositifs d'accompagnement social et de retour à l'emploi, pour permettre aux personnes marginalisées de reprendre pied durablement dans notre société.

AGIR PENDANT LA PEINE

PRÉPARER LA RÉINSERTION, DANS ET HORS LES MURS



Rachida El Idrissi, Conseillère en insertion professionnelle à l'Îlot, intervient au sein de la Maison d'arrêt d'Amiens et auprès de personnes en semi-liberté dans nos locaux en centre-ville.

Comment intervenez-vous au sein de la Maison d'arrêt d'Amiens ?

J'interviens dans le cadre de notre partenariat avec l'association Wallbreaker, implantée au sein de la Maison d'arrêt d'Amiens. Elle propose aux personnes détenues une activité de réparation d'électroménager. En ce qui me concerne, je reçois ces personnes une fois par semaine pour les aider à élaborer leur projet professionnel. Durant les six derniers mois de leur peine, nous travaillons ensemble sur leur CV, leur présentation, l'entretien d'embauche, etc.

Et hors les murs ?

Quand une personne a effectué les deux tiers de sa peine, l'administration pénitentiaire peut lui proposer une mesure d'aménagement de peine sous forme de semi-liberté. Je reçois en journée les personnes détenues qui bénéficient d'un aménagement de

peine, seuls ou en atelier collectif, deux fois par semaine, dans nos locaux. Je suis actuellement entre 10 et 15 personnes avec qui nous abordons toutes les thématiques liées à la reprise d'un emploi, les questions professionnelles mais aussi comment gérer un budget ou encore l'estime de soi, la confiance...



J'ai fait de très belles rencontres avec des gens qui ont juste besoin qu'on leur tende la main.

Comment les personnes détenues perçoivent-elles cet accompagnement ?

Je n'ai que des retours positifs. Elles me disent qu'elles ont su répondre à telle ou telle question lors d'un entretien, elles retrouvent confiance en elles. Ce sont des personnes très éloignées de l'emploi et je dois les préparer à différentes situations. Je m'inscris dans la continuité du travail que les Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation ont engagé avec elles. J'ai fait de très belles rencontres avec des gens qui ont juste besoin qu'on leur tende la main.

VIVRE À L'ÎLOT

FÊTER HALLOWEEN POUR SE SENTIR MIEUX

Au CHRS Thuillier, à Amiens, les résidents et l'équipe de l'Îlot ont organisé une fête d'Halloween, un moyen de partager un moment convivial et de créer du lien entre les résidents.



Quelques jours avant Halloween, un après-midi a été consacré à la confection de déguisements et de décorations dans notre Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Thuillier, à Amiens. Une dizaine de résidents, adultes et enfants, accompagnés par leurs référents sociaux de l'Îlot ont créé, dans une ambiance joyeuse, le kit parfait pour une fête d'Halloween réussie : coloriage de monstres, fausses toiles d'araignées, guirlandes de têtes de mort...

Les participants peuvent être fiers du résultat, faussement effrayant et véritablement sympathique ! Cette fête a rencontré un grand succès auprès de nos résidents, surtout des enfants.

La fête d'Halloween permet de nommer et dépasser les peurs que l'on ressent, enfant comme adulte. C'est un véritable exutoire et il est bon de pouvoir s'en saisir, surtout quand le parcours de vie est douloureux. Pour les enfants et leurs parents, se réunir dans une création commune permet de dépasser les difficultés du quotidien, d'être complices, de se sentir chez soi, de s'approprier l'espace du centre par une décoration certes éphémère, mais inoubliable.

**S'ENGAGER
AVEC L'ÎLOT**

FAITES LE BON CHOIX, SOUTENEZ L'ÎLOT !

Chacun des trois témoignages que nous vous encourageons à découvrir, dévoilent des facettes de cet accompagnement global mis en œuvre à l'Îlot et aux résultats très positifs : en 2021, la moitié des personnes que nous avons accompagnées ont trouvé un logement, un emploi ou une formation à leur sortie de nos établissements ou dispositifs. Vous pouvez retrouver ces témoignages en vidéo grâce aux QR code ci-dessous.

Depuis plus de 50 ans, l'Îlot accompagne les personnes sortant de prison ou encore sous main de justice vers un retour à une vie « normale ». Sa mission d'hébergement s'inscrit dans un accompagnement personnalisé et global : en effet, avec le soutien de nos donateurs, nous leur offrons la possibilité d'un logement pérenne, d'un emploi ou d'une formation pour stabiliser leur parcours, d'un suivi de santé et enfin de liens sociaux et familiaux renforcés. Ces quatre axes, logement, travail, santé et vie sociale, sont indissociables les uns des autres et forment l'architecture la plus solide face au risque de récidive.

Tout en vous remerciant encore pour votre fidélité, nous faisons appel à votre solidarité. Compte tenu du contexte difficile, votre don est plus que jamais essentiel, déterminant, pour offrir une seconde chance à des personnes ayant connu la prison.



« Je savais que ça allait être très compliqué de se réadapter à la vie active. Je me suis aperçu que l'Îlot n'était pas là que pour nous loger, nous donner un toit, ils étaient là aussi pour nous aider à faire nos papiers administratifs, à trouver un emploi. Donc refaire le CV, refaire un entretien d'embauche. Je leur dois une fière chandelle, sinon je retombais direct. L'Îlot m'a aidé à faire le dossier pour l'appartement. Avec un nouvel emploi... Je vais être indépendant, je vais être un citoyen normal. »

Vincent, ancien détenu et résident du CHRS Chemin Vert à Paris et à présent en CDI



« Quand je suis rentrée à l'Îlot, je ne pouvais pas parler tellement j'étais timide, je n'arrivais pas à lire, à écrire, à utiliser un ordinateur. C'est à l'Îlot que j'ai appris tout ça. Et maintenant je peux lire, écrire et faire mes démarches toute seule. J'ai confiance en moi pour continuer. Ce qui me plaît en cuisine, c'est de préparer, de goûter. Pour ça je suis la meilleure. Mon rêve c'est de finir ma formation et de trouver une place en entreprise ! »

Laura, ancienne détenue, diplômée de l'Atelier Qualification-Insertion de Paris, en tant qu'agent de restauration collective et à présent en CDI



« Je m'étais dit qu'un jour ou l'autre, je viendrais proposer d'aider à donner une deuxième chance à des gens qui la veulent. Les travailleurs sociaux déterminent des lacunes qu'ont certains résidents et à ce moment-là, demandent à des bénévoles comme moi, si on peut les faire progresser dans tel ou tel domaine. S'il y a cette volonté de recommencer et si on peut aider à ce que ça reparte dans le bon sens, on aura fait avancer les choses. »

Pierre, bénévole à l'Îlot Paris



UN DON, UNE ACTION

60 €



Permet de fournir un repas, midi et soir pendant une semaine dans notre établissement d'urgence la Passerelle.

➤ Découvrez toute notre actualité sur notre site : www.ilot.asso.fr

**15 €/MOIS
PENDANT 1AN**



Contribue à former une personne pendant une semaine aux métiers du web dans notre agence.

➤ Devenez bénévole en nous contactant : benevoles@ilot.asso.fr

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur le revenu (IR), votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 75% dans la limite de 1 000€. Au-delà et dans la limite de 20% de votre revenu imposable, la réduction est de 66%.
Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), votre don ouvre droit à une réduction de votre IFI de 75% dans la limite de 50 000€.



➤ Rejoignez-nous sur :



Trajectoires • Bulletin trimestriel • Directeur de la publication : Felix de Belloy
ISSN n° 2680-8331. Dépôt légal : décembre 2022
© Photos : l'Îlot
Imprimeur : IMP'ACT - Papier FSC (Forest Stewardship Council) issu des forêts gérées d'une façon écologiquement viable.

Association reconnue d'utilité publique
88 boulevard de la Villette, 75019 Paris
Tél. 01 43 14 31 00 • Fax : 01 48 06 22 10
donateurs@ilot.asso.fr

